

SIÈGE SOCIAL ET USINE
 16 ZONE INDUSTRIELLE - BP 30140
 37500 SAINT-BENOÎT-LA-FORÊT
 02 47 58 00 29 - www.clen.fr - infos@clen.fr

FACTURE

N° : 2227066

En date du : 26/05/2023

Ce dossier est suivi par Ingrid (02 47 32 96 49)

adresse livraison

BURO CONCEPT POUR SI CONTACT

ZI LES ESTROUBLANS
 24-26 AV DE BRUXELLES
 MR FALGAS 0635294354
 13127 VITROLLES

adresse facturation

SI CONTACT

110 RUE EMILIEN GAUTIER
 13795 AIX EN PROVENCE



Apporteur :

Code Client : CL13818

Représ : CL06 Sébastien RENAUD

Votre Réf : DEV0182328-3-37620

Réf	Désignation	Qté	PU public	Remise	Total HT
	Bon de Livraison n° 2222618				
	Confirmation de Commande n° 2184059 du 12/04/2023 Réf : DEV0				
AT 160 OB12 S MBR1919NO 19	PLAN ATAO 160X80 EP2.2 ANGLES VIFS 2 OBT/BPI 12 DRT METAL BROSSE/OBT BLANC/BOIT BLANC-NOIR/BLANC *	1	573.00	53.00	269.31
	<i>Eco-Contributio</i> n :		3,08		3,08
ATM C 80 H 19 BL	2 PIEDS EXTREMITE L80 TUBE CARRE ATAO H70.8 SS PLAN BLANC/EMB BLANC	1	231.00	53.00	108.57
	<i>Eco-Contributio</i> n :		1,96		1,96
AT VDF 160 E 19	VDF ACIER ATAO PLAN 160 OBT BLANC	1	105.00	53.00	49.35
	<i>Eco-Contributio</i> n :		0,61		0,61

Nos produits contenant du bois sont certifiés 70% PEFC minimum - FCBA/10-01190

A partir du 1 avril 2020, un escompte de 1% sur la somme totale H.T. sera accordé pour tout paiement comptant.

Tout paiement intervenant après la date d'échéance mentionnée sur la facture, entraînera des pénalités de retard équivalent à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur à cette échéance ainsi que la facturation d'indemnités forfaitaires pour frais de recouvrement, fixées à 40 Euros(Article 441-3 du Code de commerce).

Clause de réserve de propriété (ou Transfert de propriété et ses risques) Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoire. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances peut entraîner la revendication des biens. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès la livraison, des risques de perte de déterioration des biens vendus ainsi que des dommages auxquels occasionner, et aucun remboursement ne pourra être demandé.

Poids total : 71.00KGS Volume total : 0.34M3

Base Brute :	427.23€	Base taxe d'ameublement :	427.23 €	Base TVA :	478.65 €
Montant escompte : 0.00 %	0.00€	Mt taxe ameublement :	0.77 €	Montant TVA :(20 %)	95.73 €
Remise globale : 0.00 %	0.00€	*Eco Taxe Lampe :	0.00 €	Total TTC :	574.38 €
Port HT :	45.00€			Acompte :	0.00€
Frais fixes HT :	0.00€	Eco contribution HT :	5.65 €	Net à payer :	574.38€
				<i>Dont Eco contribution TTC :</i>	6.78 €

Nos coordonnées bancaires : Banque Populaire - FR76 18707 00690 00421012592 14 CCBPFRPPVER

Nous vous remercions de la confiance que vous avez témoignée en nous passant commande des fournitures désignées ci-dessus.

N° Intracommunautaire : FR00827498460

Mode de paiement	Type de paiement	Date	Montant
45 JOURS FIN DE MOIS	L.C.R Acceptée	15/07/2023	574.38 €

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE CLEN

Sauf conventions spéciales et écrites, toute commande emporte de plein droit de la part de l'acheteur son adhésion à nos conditions générales de vente, nonobstant toute stipulation contraire figurant à ses propres conditions générales d'achat.

ACCEPTATION DES COMMANDES

Les commandes qui nous sont adressées ne lient notre société que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit. Aucune modification ou annulation de commande ne sera acceptée 2 semaines avant la date de départ prévue indiquée sur la confirmation de commande. Toute commande de produits en fabrication spéciale confirmée de part et d'autre ne pourra en aucun cas être annulée, modifiée, échangée ou reprise.

DÉLAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraison prévus sur nos confirmations de commandes ne sont donnés qu'à titre indicatif et les retards éventuels ne donnent pas le droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages-intérêts.

CAS FORTUITS ET FORCE MAJEURE

La société est libérée de l'obligation de livraison pour tous les cas fortuits et de force majeure. Sont notamment considérés comme cas fortuits les grèves totales ou partielles, les intempéries (inondations, neige, verglas...) et les réglementations liées à celles-ci (barrières de dégel...), les incendies, etc.

TRANSPORT

Toutes les marchandises vendues voyagent aux risques et périls de l'acheteur, quels que soient le mode de transport ou les modalités de règlement du prix de transport Franco ou port dû. En cas de pertes ou avaries, l'acheteur devra, lors de la réception du matériel, faire constater celles-ci au livreur, indiquer des réserves précises sur le bon de livraison ainsi que sur la lettre de voiture du chauffeur et les confirmer dans les 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception au transporteur. Faute de respecter cette procédure, l'acheteur ne pourra prétendre à indemnisation et CLEN ne prendra pas en charge un éventuel S.A.V.

RÉCLAMATIONS

Les réclamations éventuelles doivent parvenir dans les 3 jours suivant la date de livraison.

Aucun retour de marchandise ne pourra se faire sans notre accord, auquel cas aucun avoir ne pourra être réclamé.

PRIX DE VENTE

Nos prix sont facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la commande.

A compter du 1er mai 2013, une Éco-contribution destinée à la gestion des Déchets d'Ameublement des Professionnels est ajoutée au montant H.T. par article. Elle est soumise à la TVA et aucune remise commerciale ne pourra la diminuer (Art. L 541-10-6 du Code de l'Environnement).

Depuis le 1er janvier 2010 une Éco-Contributon par lampe LED et par lampe à décharge (tubes fluorescents et lampes fluorescents à économie d'énergie) se rajoute au prix indiqué (décret DEEE n° 2005-829 et article 87 de la loi de finance rectificative 2005). Cette taxe est soumise à la TVA et aucune remise commerciale ne peut la diminuer.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Pour une première commande, il sera exigé la réception d'un chèque ou d'un virement préalablement à l'envoi ou à l'enlèvement de la marchandise. Les échéances fixées sur nos factures sont de rigueur.

Tout retard dans les paiements entraîne de plein droit et sans mise en demeure le paiement de pénalités de retard au taux minimum trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € (Art. L 441-3 du Code du Commerce).

En cas de retard de paiement, nous nous réservons la faculté de suspendre ou d'annuler les ordres en cours sans préjudice de tous autres recours.

Un escompte de 1 % sur la somme totale H.T. sera accordé pour tout paiement comptant.

Les effets de commerce doivent être renvoyés acceptés par retour du courrier. Le manquement à cette disposition peut entraîner pour le client la mise en paiement comptant avant enlèvement ou livraison des marchandises.

GARANTIE

Notre matériel est garanti pendant une période minimum d'un an qui commence à courir à partir du jour où il a quitté notre usine. Cette garantie ne s'appliquera qu'aux vices de fabrication qui se seront révélés pendant cette période. En aucun cas elle ne pourra jouer pour ceux ayant une cause postérieure au départ du matériel de l'usine, notamment en cas d'utilisation anormale, de mauvais entretien ou de non-respect des prescriptions de montage.

La garantie est exclusivement limitée à la remise en état ou au remplacement du matériel reconnu défectueux par la société venderesse. Les frais de transport causés par cette remise en état ou ce remplacement resteront à la charge de l'acheteur.

ÉLECTION DE DOMICILE ET JURIDICTION

L'élection de domicile est faite par la société venderesse à son siège social. En cas de contestation relative à l'exécution du contrat de vente ou au prix, ainsi qu'en cas d'interprétation ou d'exécution des clauses et conditions ci-dessus indiquées, le Tribunal de Commerce de Tours sera seul compétent quels que soient le lieu de livraison, le mode de paiement accepté et même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les marchandises énumérées et déterminées dans le présent document resteront la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix par l'acheteur. L'acompte versé restera acquis à CLEN à titre de clause pénale.

Numéro d'enregistrement en application de l'article L.541-10 du code de l'environnement : FR014137

L'envoi d'une commande implique l'acceptation de nos conditions de vente.

PRIX : ils s'entendent emballage compris, port en sus, T.V.A. en sus selon le taux en vigueur.

MINIMUM DE COMMANDE : 150 € H.T. prix d'achat.

FRAIS DE PORT :

Franco MANADE à partir de 150 € H.T. prix d'achat.

Franco CLEN à partir de 600 € H.T. prix d'achat.

Corse Franco transitaire à partir de 600 € H.T. prix d'achat.

Participation forfaitaire de 45 € H.T. pour toute commande inférieure au Franco (Corse : sur devis).

Conditions de vente Outre-Mer et Export : nous consulter

LIVRAISONS DÉPOT PATENAIRES : Semi avec hayon : participation forfaitaire de 65 €

LIVRAISONS UTILISATEURS :

Facturation du surcoût de transport lié à la spécificité de ces livraisons, quel que soit le montant de la commande.

*Livraison en semi avec hayon : 90 € (forfait couvrant le coût du hayon et l'organisation du transport)

*Livraison par porteur avec hayon : forfait minimum de 150 € par porteur, les coûts supplémentaires peuvent être appliqués suivant les spécificités de livraison (conditions d'accès, rupture de charge, zone géographique).

*Nos équipes font le maximum pour respecter les horaires de livraison. Cependant nos transporteurs ne garantissent pas une heure précise. Notre responsabilité ne peut donc être engagée sur ce point.

LIVRAISON-INSTALLATION : Service disponible sur toute la France métropolitaine. Nous consulter pour obtenir la tarification.